



Comment rejoindre le *Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (USP2030)*

Contexte. En septembre 2016, le *Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (USP2030)* a été instauré à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

Les partenaires de l'USP2030. Le partenariat USP2030 est actuellement coprésidé par la Banque mondiale et l'OIT. Il réunit l'Union africaine, la FAO, la Commission européenne, la Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, HelpAge International, la BID, la CSI, l'OCDE, Save the Children, le Centre international de la pauvreté du PNUD, l'UNICEF, ainsi que la coopération allemande, belge, finlandaise et française; d'autres s'associeront au fil de l'élargissement du partenariat.

Une mission conjointe: créer un monde dans lequel toute personne ayant besoin de protection sociale puisse y avoir accès en tout temps. La protection sociale universelle passe par un ensemble de politiques et de programmes définis à l'échelle nationale permettant à tous d'être couverts de manière équitable et d'être protégés tout au long de la vie contre la pauvreté et les risques menaçant les moyens de subsistance et le bien-être. Il existe divers mécanismes pour assurer cette protection, notamment des prestations en espèces ou en nature, des régimes contributifs ou non contributifs, et des programmes visant à renforcer le capital humain, les actifs productifs et l'accès à l'emploi. Cela englobe des prestations adaptées pour toutes les personnes dans le besoin, notamment: des prestations à l'enfance; des prestations pour les personnes en âge de travailler en cas de maternité, d'invalidité, d'accident du travail ou de chômage; des prestations pour les personnes du secteur informel dans les zones rurales; et des pensions de vieillesse.

Objectifs: augmenter le nombre de pays qui offrent une protection sociale universelle, et appuyer les pays dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale universels et durables, conformément à l'Agenda 2030, et en particulier la cible 1.3 des Objectifs de développement durable (ODD 1.3)¹ et l'Appel à l'action de l'USP2030² qui souligne les principes de protection tout au long de la vie, la couverture universelle, l'appropriation par les pays, le financement durable et équitable et la participation et le dialogue social. Pour ce faire, l'USP2030 va lancer une campagne mondiale, s'engager dans des activités de plaidoyer, de développement des connaissances et d'appui commun aux pays, notamment pour renforcer les politiques, programmes et systèmes de gestion intégrés de protection sociale, élargir l'espace budgétaire pour une protection sociale universelle, répondre aux problèmes de goulets d'étranglement et intégrer de manière adéquate la question de l'universalité de la protection sociale dans leurs stratégies nationales de développement.

Structure de la gouvernance. Le partenariat USP2030 est actuellement gouverné par un comité de pilotage intérimaire composé de: deux coprésidents (OIT, Banque mondiale); deux organismes des Nations Unies supplémentaires (FAO, UNICEF); deux pays à revenu élevé (Allemagne, Finlande); deux pays à revenu intermédiaire (Indonésie, Mexique); deux pays à faible revenu (sièges vacants); des représentants de la société civile et des syndicats (Coalition mondiale pour les socles de protection sociale, CIS). Le comité de pilotage intérimaire, une fois au complet, mettra au point et proposera un cadre de gouvernance exhaustif qui devra être accepté par tous les partenaires de l'USP2030. Le partenariat USP2030 s'engagera aux côtés des organes des Nations Unies concernés pour maximiser l'impact sur la réalisation des ODD.

Rejoindre l'USP2030: quels sont les avantages? L'USP2030 accueille les nouveaux partenaires qui soutiennent pleinement les objectifs et la vision du partenariat, tels que susmentionnés, et contribuent à leur réalisation au moyen du plaidoyer à l'échelle mondiale, de l'échange de connaissances et de l'appui et de la mise en œuvre à l'échelle nationale. Il s'agit, entre autres, des gouvernements, des organisations internationales et des organisations de la société civile. En adhérant au partenariat USP2030, les pays et les organisations peuvent:

- rejoindre un réseau mondial constitué d'acteurs clés et tirer parti de leurs ressources, notamment de leur expertise de pointe dans le domaine de la protection sociale universelle et de la cible 1.3 des ODD, selon les besoins;

¹ Cible 1.3 des ODD: «Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient».

² <https://www.usp2030.org/gimi/RessourcePDF.action?id=55465>.

- échanger leurs expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques de protection sociale et de suivi des progrès vers l'universalisation de la protection sociale;
- participer à un forum mondial favorisant le renforcement et l'échange de connaissances, et réunissant toutes les parties prenantes; et
- faire en sorte que les points de vue des pays et des mandants soient pris en compte dans l'élaboration de l'agenda mondiale de protection sociale et défendre l'appropriation, la responsabilité et la participation des pays.

Le partenariat USP2030 se félicite également de l'étroite collaboration avec les initiatives axées sur le renforcement des systèmes de protection sociale.

Rejoindre l'USP2030: comment les pays/organisations doivent-ils s'y prendre? Pour rejoindre le partenariat USP2030 dans le contexte actuel d'administration intérimaire, le ministre ou le responsable de l'organisation concerné doit envoyer une lettre officielle à l'attention du comité de pilotage intérimaire (au format PDF à l'adresse secretariat@usp2030.org), et faire part de votre intérêt à participer et à vous engager en faveur des objectifs susmentionnés. Le secrétariat vous informera par écrit du statut de votre adhésion à l'USP2030. Le secrétariat se tient à la disposition des parties intéressées pour leur fournir des informations complémentaires sur demande.

Siéger au comité de pilotage intérimaire: comment les pays doivent-ils s'y prendre? L'USP2030 encourage les pays à faible revenu déjà bien engagés dans l'universalisation de la protection sociale³ à assumer une responsabilité mondiale au sein du comité de pilotage intérimaire. Les pays à faible revenu qui sont membres de l'USP2030 et souhaitent occuper un des deux sièges à pourvoir doivent faire part de leur intérêt et préciser leur expérience en matière de mise en œuvre de programmes ou de systèmes de protection sociale universelle au secrétariat (secretariat@usp2030.org).

Nous contacter. Le secrétariat du partenariat USP2030 soutient les partenaires et le comité de pilotage intérimaire dans la réalisation des activités de l'USP2030. Cette fonction est remplie conjointement par les coprésidents (Banque mondiale et OIT).

Site Web: www.usp2030.org

Secrétariat: Mira Bierbaum (OIT) et Luz Stella Rodriguez (Banque mondiale)

Adresse électronique: secretariat@usp2030.org

Comité de pilotage intérimaire:

Coprésidents:

- ILO: Valérie Schmitt (schmittv@ilo.org), Christina Behrendt (behrendt@ilo.org), Veronika Wodsak (wodsak@ilo.org), Mira Bierbaum (bierbaum@ilo.org) (suppléantes)
- Banque mondiale: Anush Bezhanyan (abezhanyan@worldbank.org), Luz Stella Rodriguez (lrodriguez3@worldbank.org) (suppléante)

Organismes des Nations Unies:

- FAO: Natalia Winder Rossi (natalia.winderrossi@fao.org)
- UNICEF: David Stewart (dstewart@unicef.org), Atif Kurshid (akhurshid@unicef.org) (suppléant)

Société civile:

- Coalition mondiale pour les socles de protection sociale: Nicola Wiebe (nicola.wiebe@brot-fuer-die-welt.de), Bart Verstraeten (bart.verstraeten@wsm.be) (suppléant)

Syndicats:

- CSI: Evelyn Astor (evelyn.astor@ituc-csi.org)

Pays à revenu élevé:

- Allemagne: Kerstin Imbusch (BMZ, kerstin.imbusch@bmz.bund.de), Lisa Schulz (BMZ, lisa.schulz@bmz.bund.de), Ralf Radermacher (GIZ, ralf.radermacher@giz.de), Silas Theile (GIZ, silas.theile@giz.de) (suppléants)
- Finlande: Timo Voipio (ministère des Affaires étrangères, timo.voipio@formin.fi), Markku Malkamaki (THL, markku.malkamaki@thl.fi) (suppléant)

Pays à revenu intermédiaire:

- Indonésie: Maliki (BAPPENAS, maliki@bappenas.go.id)
- Mexique: Azahel Carmona (IMSS, azahel.carmona@imss.gob.mx), María José Domínguez Ferrer (IMSS, maria.dominguezf@imss.gob.mx) (suppléante)

Pays à faible revenu:

- Siège à pourvoir
- Siège à pourvoir

³ L'USP2030 encourage particulièrement les pays ayant déjà mis en place une protection sociale universelle dans au moins un domaine de leur système de protection sociale.